

L'expérience de la Tunisie en développement territorial :

Vers la construction d'un modèle de développement durable participatif en faveur de l'équité territoriale

Par
Chakib Zouaghi
et
Dorothee Boccanfuso

Colloque International Construire l'équité territoriale de la Tunisie

paysage et aménagement du territoire, les dimensions cachées de la Révolution

Colloque interdisciplinaire

Chakib Zouaghi et Dorothee Boccanfuso (Université de Sherbrooke)
Cité des Sciences à Tunis, 17-19 novembre 2011

11/30/11 CANADA

Évaluation de la Performance des politiques antérieures de

L'analyse de la performance des politiques publiques peut trouver sa légitimité selon trois catégories de finalités (Viveret P., 1989) :

- la finalité Politique ou Démocratique,
- la finalité Managériale
- la finalité mobilisatrice

la nature du pouvoir déchu en 2011 n'a pas cherché à atteindre ces trois finalités.

Évaluation de la Performance des politiques antérieures de

- les politiques de développement territorial ont toujours été guidées par un rapport de dépendance de l'arrière-pays (Zone de périphérie) face aux zones côtières (pôles).
- les politiques de développement régional ont été guidées par une forte centralisation dans la gestion et dans la décision.
- d'Autres raisons ont également aggravés l'inéquité territoriale au fil du temps

Les Critères d'Évaluation de la Performance des politiques publiques

- **L'Efficacité** : dans quelle mesure les effets propres de la politique sont-ils conformes à ces objectifs ?
- **L'Efficience** : les ressources financières mobilisées par la politique ont-elles été bien utilisées ? Les résultats de la politique sont-ils à la mesure des sommes dépensées ?
- **La Pertinence** : une politique se justifie très généralement par l'identification d'un "problème de société" auquel les pouvoirs publics se sentent tenus de faire face. Une politique sera dite pertinente si ses objectifs explicites sont adaptés à la nature du (des) problème(s) qu'elle est censée résoudre ou prendre en charge (LDF, 2011).
- **La Cohérence** (dans la conception et la mise en œuvre) : les différents objectifs sont-ils cohérents entre eux ? Les moyens juridiques, humains et financiers mis en place sont-ils adaptés à ces objectifs ?

Évaluation de l'efficacité des politiques de développement

Depuis l'indépendance à nos jours quatre logiques de développement des populations défavorisées se sont succédées :

- Une logique d'aide par l'assistance (1956-1963),
- Une logique de politique de réforme agraire et de l'intégration (1963-1969)
- Une logique de changement social par une politique de développement rural intégré (1970-1998)
- Une logique de Solidarité (1993-2010)

Exemple :

PDR/PRD(1956-1963)

- **Objectif** : remédier à la situation d'urgence par une nouvelle politique d'aide et d'assistance (Programme de Développement Rural P.D.R.) devenu par la suite le (Programme Régional de Développement P.R.D.) par la fusion de divers autres programmes d'actions et de développement
- **Résultat** : une pauvreté persistante et une amélioration modeste du niveau de vie (mais non durable).

Évaluation de l'efficacité des politiques de développement

Depuis l'indépendance de nombreux programmes de développement ont vu le jour mais ils ont toutes été dominés par:

- Des investissements massifs mais non durables (1956-1963),:
- PDR 200 Millions de DT
- PED 270 Millions de DT et autres 100 Millions de dinars (1998)
- Une logique de rentabilité économique et financière ciblée (1963-1969)
- PDRI 355 Millions de dinars

Exemple: PDRI (1970–1998)

- **Coût/Objectif** : Renforcer l'intégration des populations les plus pauvres/populations rurale par la création prioritaire d'activité économiques
355 millions DT (8ème plan)
- **Coût/Résultat** : le programme ne s'est intéressé qu'aux projets ruraux ayant une forte rentabilité économique à faible risque, laissant de côté tout ce qui n'est pas directement et immédiatement productif.
 - **Efficiences faibles sur les projets engagés et frange de la population la plus démunie non touchée par le programme**

Évaluation de la cohérence des politiques publiques

- **Objectif du CGDR** : proposer des "mesures" d'actions en vue d'aider à la définition de la politique du pays en matière de développement régional et en assurer le suivi et l'évaluation des résultats. C'est dans ce sens qu'à été institué le Commissariat Général au Développement Régional (CGDR : loi n°81-77 du 09 août 1981).
- **Résultat** : Le CGDR se comportait comme un instrument de mise en œuvre des politiques descendantes du Gouvernement. «...a été toujours contraint de modifier, selon les circonstances, son approche de la perception de telle ou telle question

Évaluation de la pertinence des politiques publiques

- Toutes les politiques de développements territoriaux antérieurs à 1995 ont été guidées par la théorie de la «Modernisation» du développement où la croissance est une condition suffisante au développement.
- comment interagissent croissance et équité?
 - la croissance se fait presque toujours au prix de l'inégalité (Thomas A., 2000);
 - justice sociale et efficacité sont

Chakib Zouaghi et Dorothée

Boccanfuso (Université de Sherbrooke)

Leçons à tirer des politiques publiques de développement

1. Inefficacités des approches normatives basées sur les objectifs des programmes de développement
2. Prise en compte des priorités nationales et des créanciers au détriment des collectivités locales et des populations défavorisées.
3. Les évaluations sont souvent sommaires et biaisés.
4. Les évaluations sont basées sur les objectifs et non sur les besoins exprimés par les populations des territoires concernés.
5. Ceci a exacerbé le sentiment d'injustice sociale et de déprivation induisant une pauvreté psychosociologique, monétaire et

Leçons à tirer des politiques publiques de développement

6. Inefficiences des programmes basés sur la croissance économique déséquilibrée (à tout prix).
7. Inadéquation des sources de financement.
8. Inadéquation des modes de gouvernance.
9. Manque de personnel compétent dans les régions et dans les localités.
10. Faible taux d'encadrement du personnel et du système de formation permanente.
11. Quasi absence de systèmes de communauté de pratiques garantissant la création d'un système apprenant.

Leçons à tirer des politiques publiques de développement

12. Manque de cohérence des politiques publiques à deux niveaux :

- Cohérence Longitudinale (dans le temps)
- Cohérence Sectorielle (entre les différents programmes publiques de développement)
- Cohérence Spatiale (territoriale)

Leçons à tirer des politiques publiques de développement

13. Manque de pertinence des politiques publiques :

- Approche centralisée déconnectée de la réalité des besoins locaux et des attentes.
- Inadéquation des mécanismes de financement des actions de développement.
- Domination des approches descendantes du développement.
- Prédominance des approches modernistes de développement.

Leçons à tirer des politiques publiques de développement

14. Absence de cohérence des politiques publiques entre elles.

Exemple :

- la mise en place du FSN sur une base volontaire (solidaire) et l'instauration d'un prélèvement (obligatoire) sur les salaires.
- Cette situation a engendré un sentiment d'injustice sociale vécu péniblement par les travailleurs du secteur public (offrant une journée de paye au FSN) et du secteur privé (le plus souvent taxé arbitrairement à son insu).

Quelles perspectives pour des politiques territoriales plus

1. Mise en place d'une approche de planification et d'évaluation participatives des politiques publiques (PP)
2. Abandonner la Gestion par Objectif des Programmes (GOP) au profit d'une Gestion Axée sur les Résultats (GAR)
3. Innover dans les méthodes d'évaluation des (PP) / programmes
4. Renforcer la Responsabilité Sociale et Sociétale du secteur privé
5. Renforcer le rôle citoyen dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des (PP)
6. Renforcer la bonne gouvernance de la gestion du

Chakib Zouaghi et Dorothee

Boccanfuso (Université de Sherbrooke)



° **Merci de votre
attention !**